

FORMATION RÉGLEMENTAIRE



VENTE PRODUITS PROFESSIONNELS

Objectifs

- Identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Mettre en place des mesures de prévention et réagir en cas d'intoxication.
- Raisonner l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, leur usage, leurs alternatives et organiser leur mise en œuvre.
- Définir une stratégie pour réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et en limiter les impacts sur l'environnement.
- Appliquer et vendre des produits phytopharmaceutiques de manière intégrée et raisonnée.
- Établir un diagnostic et préconiser une solution raisonnée

Programme

- Réglementation
- Gestion des stocks et de la mise en vente des produits PPP
- Sécurité, Toxicité, et Ecotoxicité
- Connaissance de tous les termes et de toutes les techniques liées aux méthodes alternatives : Lutte intégrée, Lutte biologique, Lutte raisonnée, Lutte naturelle, EAJ, UAB, Biocontrôle, Phéromones, Substances sémi-chimiques, Macro-organismes, Micro-organismes, PNPP
- Connaissance des produits phytosanitaires

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Formation assurée par l'un de nos experts

- Séance de formation en présentiel ou en distanciel Synchron
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports après formation
- Paper board

Modalités d'évaluation

- Vérification des connaissances (quizz sur internet)
Score minimum : 20/30
- Liste d'émargement des participants (présence obligatoire tout le long de la formation)

Public
concerné

Vendeurs de produits phytopharmaceutiques
destinés aux professionnels

Pré-requis

Renouvellement à effectuer entre 1 et 6 mois
avant échéance du certificat initial.



6 à 12 participants



Lyon, Paris, Vitrolles,
Bordeaux et d'autres
villes sur demande
ou en Visioconférence



Dates disponibles sur
le site web ou selon
vos besoins



Financements possibles :
OPCO, CPF

3 jours
initial

21 heures

1 jour
renouvellement

7 heures

630€ HT soit 756€ TTC
pour 3 jours

250€ HT soit 300€ TTC
pour 1 jour

9h - 12h30 | 13h30 - 17h
Accueil dès 8h45 sur place

Contact et inscription

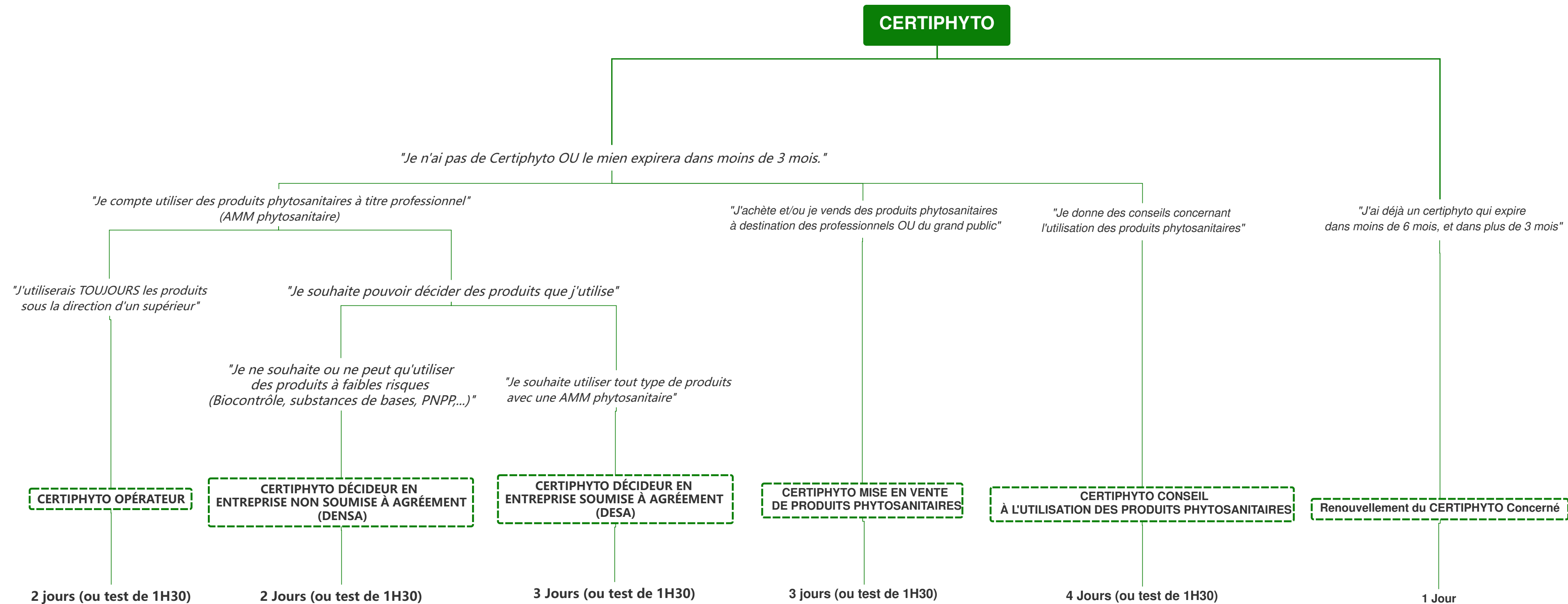
Tél : 04 78 26 25 08
formation@izipest.fr
www.izipest.com

Besoins spécifiques

Afin d'adapter au mieux la formation,
merci de nous préciser si vous avez
des besoins spécifiques (disponibilité,
handicap, langue...).

Référent handicap

Benedicte.pailler@izigroup.fr



13 rue des Emeraudes 69006 Lyon
Tel : 00-33 (0) 4 78 26 25 08
Courriel : formation@izipest.fr
Numéro SIREN : 79099412300020 - APE : 8559 TVA Intra : FR86 790994123
Numéro de déclaration OF : 84691556269

CERTIPHYTO - Formation pour la catégorie mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques -MVPP Professionnels

Durée: 21.00 heures (3.00 jours)

PUBLIC VISE

- Vendeurs de produits phytopharmaceutiques destinés aux professionnels

Prérequis

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Mettre en place des mesures de prévention et réagir en cas d'intoxication,
- Évaluer les risques au niveau d'une entreprise, des zones de stockage, ou de la zone à traiter dans une situation donnée,
- Raisonner l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, leur usage, leurs alternatives et organiser leur mise en œuvre,
- Définir une stratégie pour réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et en limiter les impacts sur l'environnement.
- Appliquer et vendre des produits phytopharmaceutiques de manière intégrée et raisonnée,
- Établir un diagnostic et préconiser une solution permettant de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Notre engagement biodiversité et environnement

La formation Certiphyto dispensée chez IZIPest intègre une large sensibilisation des apprenants à la manipulation des produits de protection des plantes, à la préservation de l'environnement et à la protection de la biodiversité.

PROGRAMME

- ✓ Réglementation,
- ✓ Gestion des stocks et de la mise en vente des produits PPP.
- ✓ Sécurité, Toxicité, et Ecotoxicité.
- ✓ Connaissance de tous les termes et de toutes les techniques liées aux méthodes alternatives : Lutte intégrée, Lutte Biologique, Lutte raisonnée, Lutte naturelle, EAJ, UAB, Biocontrôle, Phéromones, substances sémio-chimiques, macro-organismes, micro-organismes, PNPP.

- ✓ Connaissances des Produits Phytosanitaires.

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- ✓ **Réglementation et Responsabilité**
 - Produits Phytopharmaceutiques et AMM
 - Définition Produits Phytopharmaceutiques
 - Autorisation de mise sur le marché (produits autorisés / produits illégaux)
 - Réglementation en vigueur
 - Les lois : Grenelle 1 et 2 /plan / Ecophyto objectif réduction 2020/2025), Lois de 2011 à 2020 Impact/Produits phytopharmaceutiques
 - Les codes : rural, santé, transport, travail, commerce, environnement
 - Les arrêtés en vigueur (exemple ZNT)
 - Les réglementations : du transport, du stockage
 - Responsabilité et Utilisation des produits
 - Agrément d'entreprises (DSA):
 - référentiel (Organisation générale)
 - référentiel (distribution PPP) : Pilotage du référentiel, politique achat, relations fournisseurs, EVPP et PPN, réglementation stockage, transport matières dangereuses, enregistrement et délivrance des PPP, lecture étiquette et FDS, informations sur le produit délivré, EPI, CEPP et diagnostic,
 - Utilisation des Produits et Responsabilités : de l'employeur, de l'applicateur, vis-à-vis des tiers
- ✓ **Santé, Sécurité de l'environnement et des applicateurs (Risques liés à utilisation des PPP de biocontrôle)**
 - Sécurité Environnementale
 - Les risques : pour environnement, principales voies de contamination
 - Les dangers pour l'environnement : impact sur la biodiversité , plantes non cibles, faune auxiliaires ; connaissance des dangers des produits synthétiques vs biocontrôle
 - Les situations d'exposition aux dangers : type de pollutions, devenir des PPP dans environnement, situation de contamination avant pendant après le traitement, facteurs aggravant les contaminations, gestion des déchets et des effluents.
 - Sécurité des personnes
 - Dangerosité des produits : dangers des produits, voies de pénétration, intoxication aigue et chronique, devenir produits dans organisme
 - Situations d'exposition aux dangers : contacts directs et indirects, expositions avant pendant et après le traitement, facteurs favorisant pénétration, catégorie de populations sensibles, FDS (Fiche de sécurité, Etiquettes), principaux symptômes d'empoisonnement.
 - Mesures de prévention et de protection :
 - principales mesures de protection : port des EPI
 - estimation des risques pour santé opérateurs et usagers
 - principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers
 - consignes d'intervention sur les chantiers
 - Mesures à prendre en cas d'accident :
 - conduite à tenir en cas d'intoxication aigue
 - mesures d'alerte des premiers secours
 - signalement de l'accident (phyt'attitude)
- ✓ **Réduction de l'usage, méthodes alternatives techniques alternatives (selon article 84 loi egalim janv.2019)**
 - Les différentes méthodes alternatives
 - utilisation de produits de BIOCONTROLE
 - utilisation des produits « substance de base »
 - utilisation des produits à faibles risques
 - utilisation des PNPP (préparations naturelles peu préoccupantes)
 - utilisation des produits UAB
 - utilisation des biostimulants
 - Exemples d'alternatives : produits de biocontrôle : liste

- **Lutte intégrée et itinéraire technique**
 - **Techniques de lutte intégrée : lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques et mécaniques, pratiques agroécologiques**
 - **Contrôle cultural : rotation et travail du sol, variétés, gestion fumure; aménagement zone enherbées**
- **Stratégie de de gestion des incidents**
 - **Diagnostic : évaluation nécessité intervenir (OAD, BSV), identification des bio agresseurs (seuil de nuisibilité), évaluation des risques /intervention, CEPP**
 - **Raisonnement des interventions : choix des méthodes (lutte intégrée), choix des produits (chimiques ou/et biocontrôle ou autres), efficacité, toxicité, risque environnement, traçabilité des interventions**

ORGANISATION

Formateurs Nicolas DIDYCH, Gilbert SPICA, Delphine PAUL-DAUPHIN, Christophe LEVALTIER

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence, les candidats absents à tout ou partie de la formation ne peuvent se voir délivrer d'attestation de formation et se présenter au test final.
- Questions orales ou écrites (QCM), les capacités acquises par chaque stagiaire seront évaluées lors des échanges avec le formateur grâce à des études de cas mais également grâce à une auto-évaluation réalisée après chaque fin de chaque chapitre abordé.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- **TEST DE FIN DE FORMATION** : Arrêté du 29/08/2016 portant création et fixant les modalités d'obtention du certificat individuel pour l'activité « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques » dans la catégorie « mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques -MVPP» :
En fin de formation, une vérification de l'acquisition des compétences est organisée en s'appuyant sur un test validé par le Ministère en charge de l'Agriculture .
La durée totale de l'évaluation est d'une heure.
Pour valider l'obtention du test dans la catégorie mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques - MVPP, vingt réponses justes sur les trente questions sont exigées. Les candidats ne validant pas ces vingt réponses suivent une formation complémentaire de consolidation des compétences avant d'obtenir l'attestation de formation complémentaire. La durée de cette formation sera de 07h00.
Une attestation de suivi de formation et un bordereau de score seront remis à chaque participant qui aura obtenu le score minimum de 20 sur 30 réponses justes. Ceux-ci lui permettra d'effectuer la demande de CERTIFICAT via le site Internet « SERVICE PUBLIC » et obtenir le certificat avec le numéro d'autorisation auprès de la DRAAF de sa Région.

IZInnovation devient IZIpest au 1er janvier 2024

13 rue des Emeraudes 69006 LYON

Email: formation@izipest.com Tel: 04 78 26 25 08



Vous allez suivre une formation en visio / à distance / La configuration nécessaire est la suivante :

- Processeur double cœur 2 GHz ou supérieur (4 cœurs de préférence) ;
- 2 Go de RAM (4 Go ou plus recommandés) ;
- Système d'exploitation comme Windows 8 (Windows 10 recommandé), Mac OS 10.13 (dernière version recommandée), Linux, Chrome OS.

***ClickMeeting** est une plate-forme basée sur un navigateur, l'utilisation des versions officielles les plus récentes de Google Chrome, Mozilla Firefox, Safari, est obligatoire.

Cette plateforme permet de tester la connexion, vérifier le système (test de connexion au serveur de conférence, système d'exploitation, navigateur web, test du son et la vidéo).

Test de connexion : <https://utilities.clickmeeting.com/connection-tester>

ClickMeeting fonctionne avec toutes les caméras intégrées des ordinateurs portables et avec la plupart des webcams.

Pour utiliser le service sur certains appareils mobiles (y compris pour participer à des conférences), il peut être nécessaire de télécharger une appli dédiée dans iTunes App Store ou Google Play Store. Pour utiliser le service et profiter de la plage audio-vidéo complète pendant une conférence, il est nécessaire de disposer d'une webcam, d'un microphone et d'un casque ou d'un haut-parleur connecté à votre appareil et que celui-ci reconnaît. Ils ne doivent pas être utilisés en même temps par une quelconque autre application. N'oubliez pas que la plate-forme ClickMeeting sélectionne par défaut les sorties du son, du microphone et de la caméra qui sont disponibles.

***Digiforma-FORMATION IZIPEST** est une plateforme qui gère le dossier administratif du Client (devis convention et facturation) et du Stagiaire (convocation, émargement numérique, évaluations de la formation à chaud à froid, mise à disposition des résumés (<https://www.digiforma.com/>)).

ASSISTANCES

Assistance pédagogique : il est conseillé d'adresser un mail de préférence à formation@izipest.fr sinon téléphone de 8h30 à 17h00, lundi au vendredi 04 78 26 25 08 - délai d'assistance 24 heures maximum ;

L'équipe pédagogique est disponible tout le long de la formation, après la formation, elle peut vous répondre par mail formation@izipest.fr si vous avez des questions en lien avec le contenu pédagogique ;

Assistance technique : appel téléphonique de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi au 04 78 26 25 08 et ou par mail à formation@izipest.fr ;

Les numéros de portable du formateur et du responsable pédagogique sont notifiés par mail via le système Digiforma dans la convocation adressée ;

L'envoi des liens de connexion pour rejoindre le formateur se fait 3 jours avant le début de la formation via le système ClickMeeting (un lien par journée de formation).

NOTES

[illegible]



La référence formation
Pest control

POUR TOUTES
QUESTIONS SUR
NOS FORMATIONS

04 78 26 25 08



formation@izipest.fr



9 h - 12 h 30 | 13 h 30 - 17 h 30
13 rue des émeraudes
69006 Lyon

POUR SUIVRE NOS ACTUALITÉS
ET ÉCHANGER AVEC NOS EXPERTS
SUIVEZ-NOUS

